

## **Séance ordinaire du 14 mars 2017**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 20h00, le 14 mars 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Dutremble

Messieurs Daniel Petitjean, conseiller au district 3  
Richard Fredette, conseiller au district 4  
Mesdames Louise Despard, conseillère au district 2  
Claudette Limoges, conseillère au district 5

Les conseillers Marc Aubertin et Frédérick Pigeon avaient justifié leur absence.

Madame Diane Desjardins, directrice générale et Monsieur Mario Morin, directeur général adjoint, sont aussi présents devant quatre personnes.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 20h00, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur André Dutremble ouvre la séance.

Le président mentionne qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

### **72-03-2017**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point *Divers et affaires nouvelles* demeure ouvert.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Dépôt de la correspondance du mois de février 2017
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1. Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 29 février 2017
  - 5.2. Approbation de la liste des comptes à payer au 9 mars 2017 et autorisation de paiement
  - 5.3. Maire suppléant

## ***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

- 5.4 Représentation à la Soirée Chasse et Pêche de la ZEC des Nymphes
- 5.5 Numérisation des livres de procès-verbaux
- 5.6 Financement complémentaire des travaux au 2080 Taschereau
- 5.7 Appui à l'Association de protection du Lac Mondor
- 5.8 Adhésion à la FQM
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1. Dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie
  - 6.2. Dépôt et adoption du rapport d'activités Saint-Damien 2016 : Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque
- 7. TRANSPORT**
  - 7.1. Dépôt du rapport mensuel du Service des travaux publics
  - 7.2 Autorisation auprès de la S.A.A.Q.
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 8.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable)
  - 8.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eaux usées et environnement)
  - 8.3 Travaux de réparation à l'usine d'épuration
  - 8.4 Avis de motion - modification au règlement 638
- 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme
- 10. LOISIRS ET CULTURE**
  - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des loisirs et de la culture
  - 10.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque
  - 10.3 Dépôt du rapport d'activités annuel 2016 de la Bibliothèque
  - 10.4 Petite caisse pour le 150ème
- 11. Divers et affaires nouvelles
- 12. Suivi
- 13 Période de questions
- 14 Clôture de la séance

**73-03-2017**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu que les procès-verbaux de la séance extraordinaire tenue le 9 janvier et de la séance ordinaire du 14 février 2017 soient adoptés tel qu'inscrits au livre des délibérations de la municipalité de Saint-Damien.

***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

**74-03-2017**

**CORRESPONDANCE**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu que ce conseil accepte le dépôt de la correspondance du mois de février 2017, identifiée par le bordereau numéro C-02-2017, à être classée et conservée en conformité avec les dispositions du calendrier de conservation des archives municipales.

**75-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES ET PAIEMENTS AUTORISÉS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 28 FÉVRIER 2017**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 253 390,75 \$ et des salaires nets payés, au montant de 55 377,16 \$ au cours du mois de février 2017.

**76-03-2017**

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 9 MARS 2017 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 9 mars 2017, totalisant un montant de 73 413,98 \$ et en autorise le paiement.

**77-03-2017**

**MAIRE SUPPLÉANT**

Considérant que le mandat de maire suppléant octroyé à madame Claudette Limoges se termine le 14 mars 2017;

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu de nommer le conseiller Marc Aubertin au poste de maire suppléant jusqu'à l'élection générale du 5 novembre 2017.

**78-03-2017**

**REPRÉSENTATION À LA SOIRÉE CHASSE ET PÊCHE DE LA ZEC DES NYMPHES**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu d'entériner l'achat de quatre (4) billets de participation à la soirée Chasse et Pêche de la Zec des Nymphes, le 25 février 2017, au prix de 25 \$ chacun.

***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

**79-03-2017**

**NUMÉRISATION DES LIVRES DE PROCÈS-VERBAUX**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'autoriser la numérisation des livres de procès-verbaux manuscrits, par une entreprise spécialisée, pour fin de conservation et de diffusion sur le site internet de la Municipalité.

**80-03-2017**

**FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE DES TRAVAUX AU 2080, TASCHEREAU**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'entériner le financement des travaux complémentaires d'aménagement du sous-sol du centre multifonctionnel, au 2080, Taschereau, effectués en 2016, représentant une somme de 28 846,55 \$ taxes nettes, par un emprunt au fonds de roulement remboursable en 10 ans.

**81-03-2017**

**APPUI À L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC MONDOR**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Damien appuie l'Association de protection du Lac-Mondor dans sa demande, auprès de Transport Canada, visant à interdire l'utilisation de moteur à combustion fossile ainsi que tout moteur dont la puissance est supérieure à cinq (5) forces, sur le lac Mondor.

**82-03-2017**

**ADHÉSION À LA FQM**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'autoriser l'adhésion de la municipalité de Saint-Damien à la Fédération québécoise des Municipalités et le paiement de la cotisation annuelle au montant de 2 458,43 \$ taxes incluses, pour l'année 2017.

**83-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois de février 2017.

*Séance ordinaire du 14 mars 2017*

**84-03-2017**

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS SAINT-DAMIEN 2016 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt et d'adopter le rapport d'activités Saint-Damien 2016 relativement au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque.

**85-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des travaux publics pour le mois de février 2017.

**86-03-2017**

**AUTORISATION AUPRÈS DE LA S.A.A.Q.**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu que monsieur Éric Desrosiers, directeur adjoint aux Travaux publics ou, en son absence, monsieur Mario Morin, directeur général adjoint et inspecteur municipal, soient mandatés pour représenter la Municipalité de Saint-Damien auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, pour agir et signer tout document, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damien.

La présente résolution abroge et remplace toute résolution adoptée antérieurement et incompatible avec la présente.

**87-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAU POTABLE) POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois de février 2017.

**88-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET ENVIRONNEMENT ET EAUX USÉES) POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de

### ***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

l'hygiène du milieu (volet environnement et eaux usées) pour le mois de février 2017.

#### **89-03-2017**

##### **TRAVAUX DE RÉPARATION À L'USINE D'ÉPURATION**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'entériner et d'autoriser les dépenses suivantes à l'usine d'épuration:

- Les dépenses liées à la réparation du Rotofix numéro 3 de l'usine d'épuration. Ces dépenses sont estimées à 9 135 \$. Certains travaux préparatoires effectués à l'interne pourraient réduire ces coûts. Compte tenu qu'en 2016, le Rotofix numéro 4 a dû être remplacé, une réserve devra être constituée dans les prochains budgets pour couvrir les réparations ou remplacements à prévoir pour les cinq Rotofix restants.
- Les dépenses de remplacement d'une poulie au coût de 1 140 \$. Une réserve devra être constituée dans les prochains budgets pour couvrir les réparations ou remplacements à prévoir pour les six poulies à transformer ou remplacer.

#### **90-03-2017**

##### **AVIS DE MOTION-MODIFICATION AU RÈGLEMENT 638**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Fredette qu'à une prochaine séance, un règlement visant à modifier le règlement 638 relativement aux dispositions traitant de la vidange des fosses septiques qui permettraient d'exiger une expertise dans certaines situations sera proposé pour adoption.

#### **91-03-2017**

##### **DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE L'URBANISME POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de l'urbanisme pour le mois de février 2017.

#### **92-03-2017**

##### **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des loisirs pour le mois de février 2017.

***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

**93-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le rapport du Service de la bibliothèque pour le mois de février 2017.

**94-03-2017**

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016 DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le rapport annuel d'activités 2016 du Service de la bibliothèque.

**95-03-2017**

**PETITE CAISSE POUR LE 150<sup>ÈME</sup>**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu d'autoriser la constitution d'une petite caisse au montant de 200 \$ pour faciliter les opérations durant les activités du 150<sup>ème</sup> anniversaire de Saint-Damien.

**DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES**

**SUIVI**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire rappelle que le Conseil municipal s'est engagé à mener la destinée de la municipalité avec le souci du développement durable, de la protection de l'environnement, du bien-être des citoyens, du respect des lois et règlements et de la transparence dans chacune de ses actions. Chacun de ses membres agit de bonne foi.

Le maire invite donc les personnes présentes qui le souhaitent à se lever, se nommer et à poser leur question au président de la séance sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

***Séance ordinaire du 14 mars 2017***

**96-03-2017**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu de lever la séance à 20h35.

André Dutremble  
Maire

Diane Desjardins  
Directrice générale